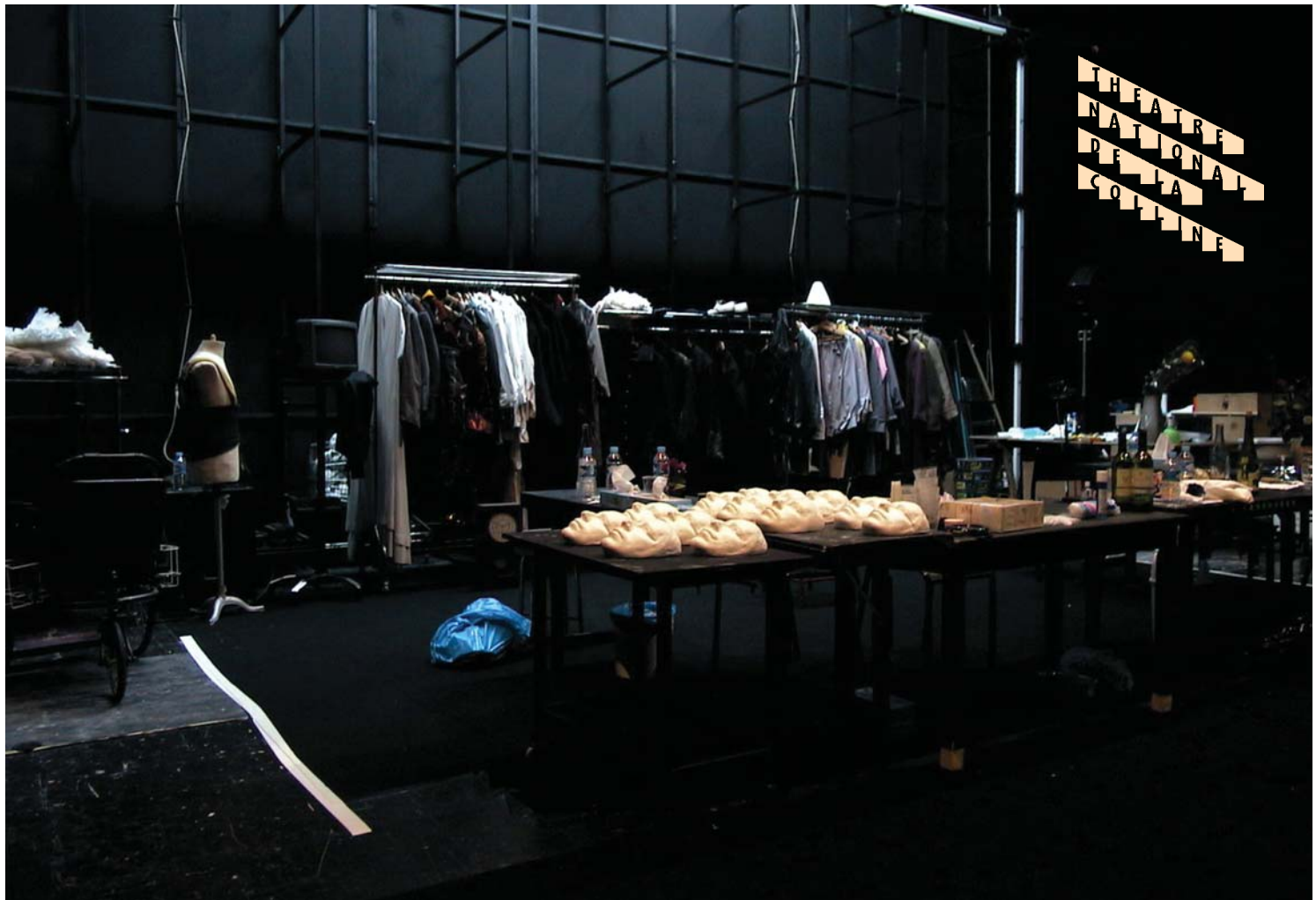


THEATRE
NATIONAL
DE LA
COLLINE



Théâtre National de la Colline
Direction Alain Françon

Soutenir un projet artistique

Des Créations

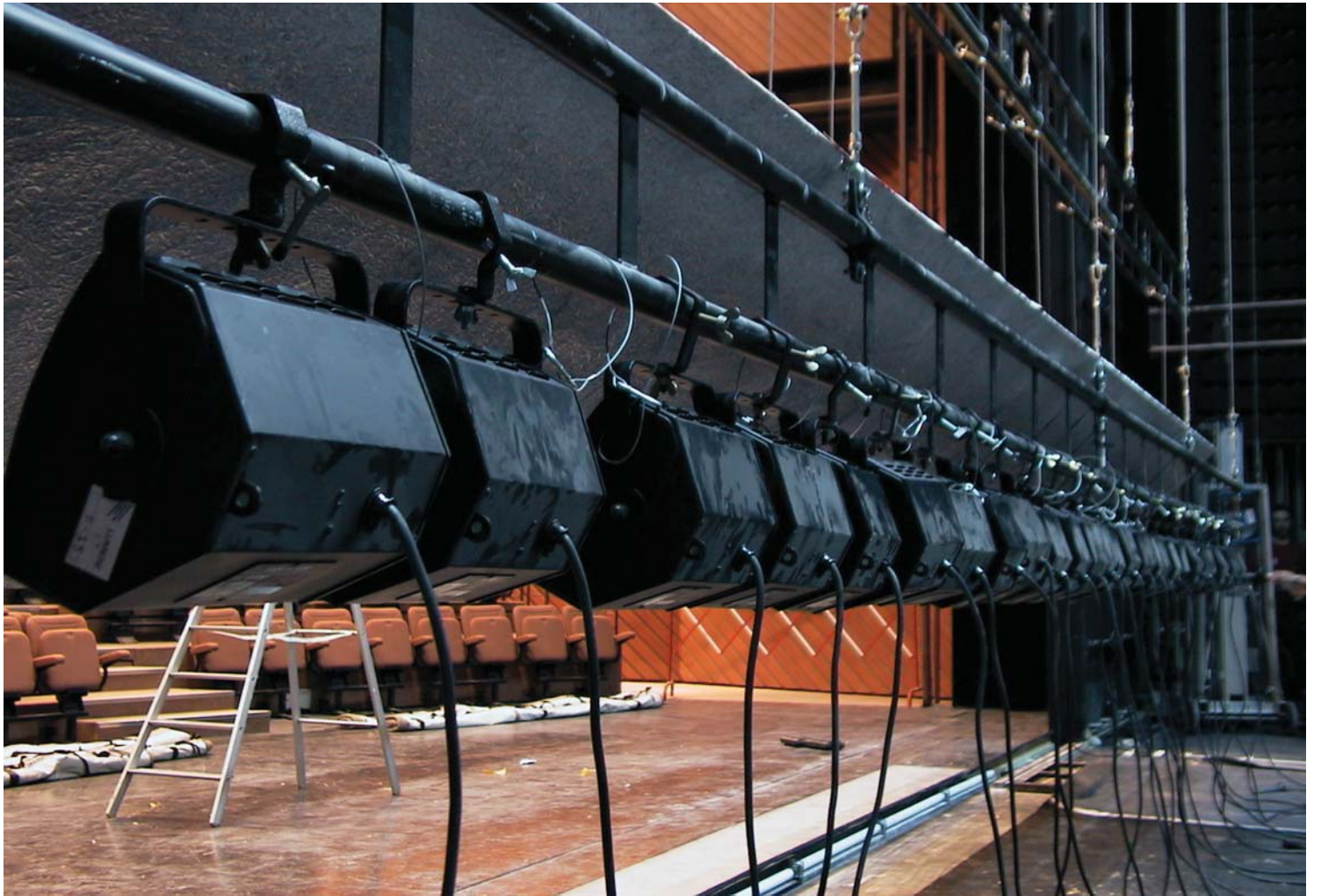
Un Engagement auprès du Public

Des Actions de Formation, de Solidarité et d'Insertion

Une Revue Électronique

Le Théâtre National de la Colline, situé dans l'Est parisien, quartier populaire, est l'un des cinq théâtres nationaux de France. Alain Françon, qui le dirige depuis 1996, s'est donné pour mission de présenter des œuvres majeures de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle en résonance avec des œuvres d'auteurs contemporains.

Votre entreprise représente la modernité, l'innovation et la qualité. Nous vous proposons de soutenir un événement théâtral d'excellence et de devenir le mécène d'un théâtre moderne, novateur et prestigieux.



LE THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE

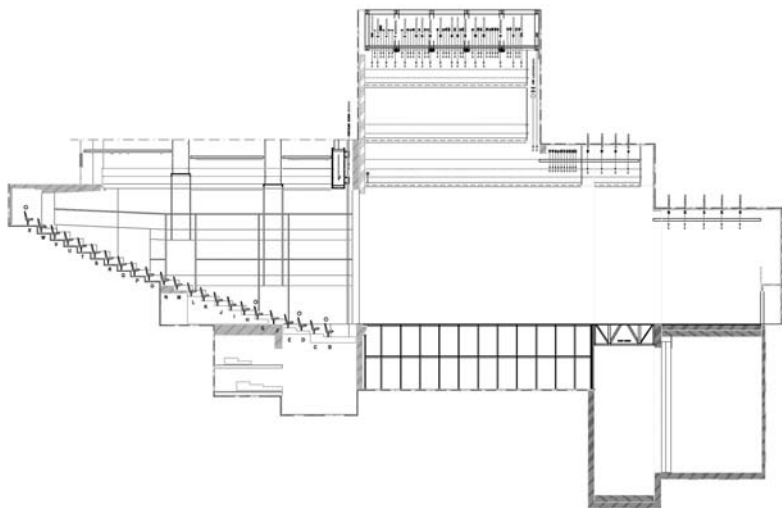
En 1972, pour reconnaître le travail exemplaire de Guy Rétoré dans un quartier populaire de la capitale, Jacques Duhamel fait du TEP l'un des théâtres nationaux parisiens. Onze ans plus tard, Jack Lang décide la construction d'un nouvel édifice - le Théâtre National de la Colline - dirigé par Jorge Lavelli. Ce dernier propose au Ministère de la culture de présenter exclusivement des œuvres contemporaines.

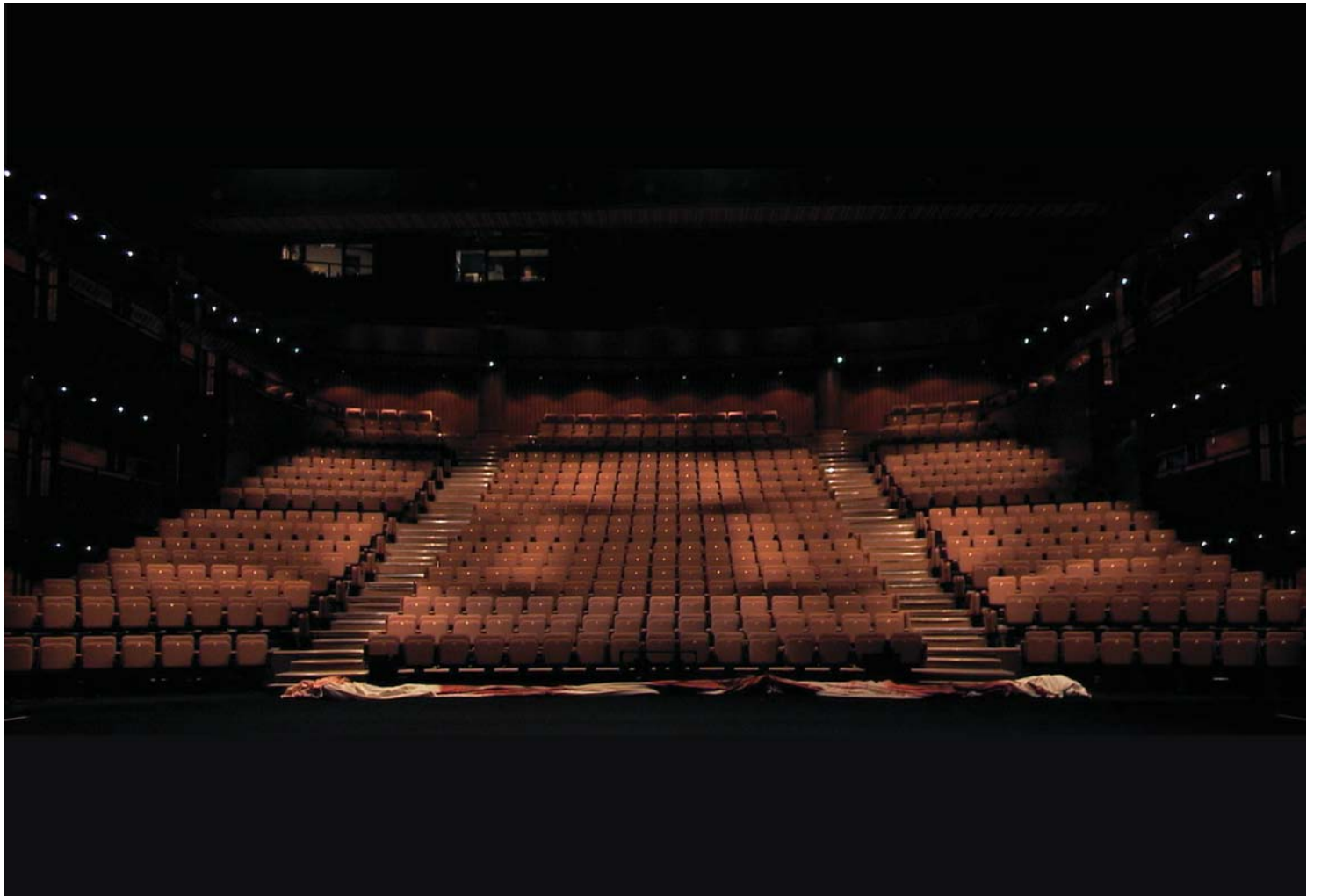
Le 12 novembre 1996, Alain Françon nommé directeur, conservera cette spécificité de présentation des auteurs contemporains mais étendra le projet en proposant un panorama permanent de la dramaturgie du XX^{ème} siècle : des auteurs vivants contemporains juxtaposés à des auteurs incontournables du XX^{ème} siècle permettront une vision en perspective de la dramaturgie littéraire et théâtrale de la fin du XIX^{ème} siècle au début du XXI^{ème} .

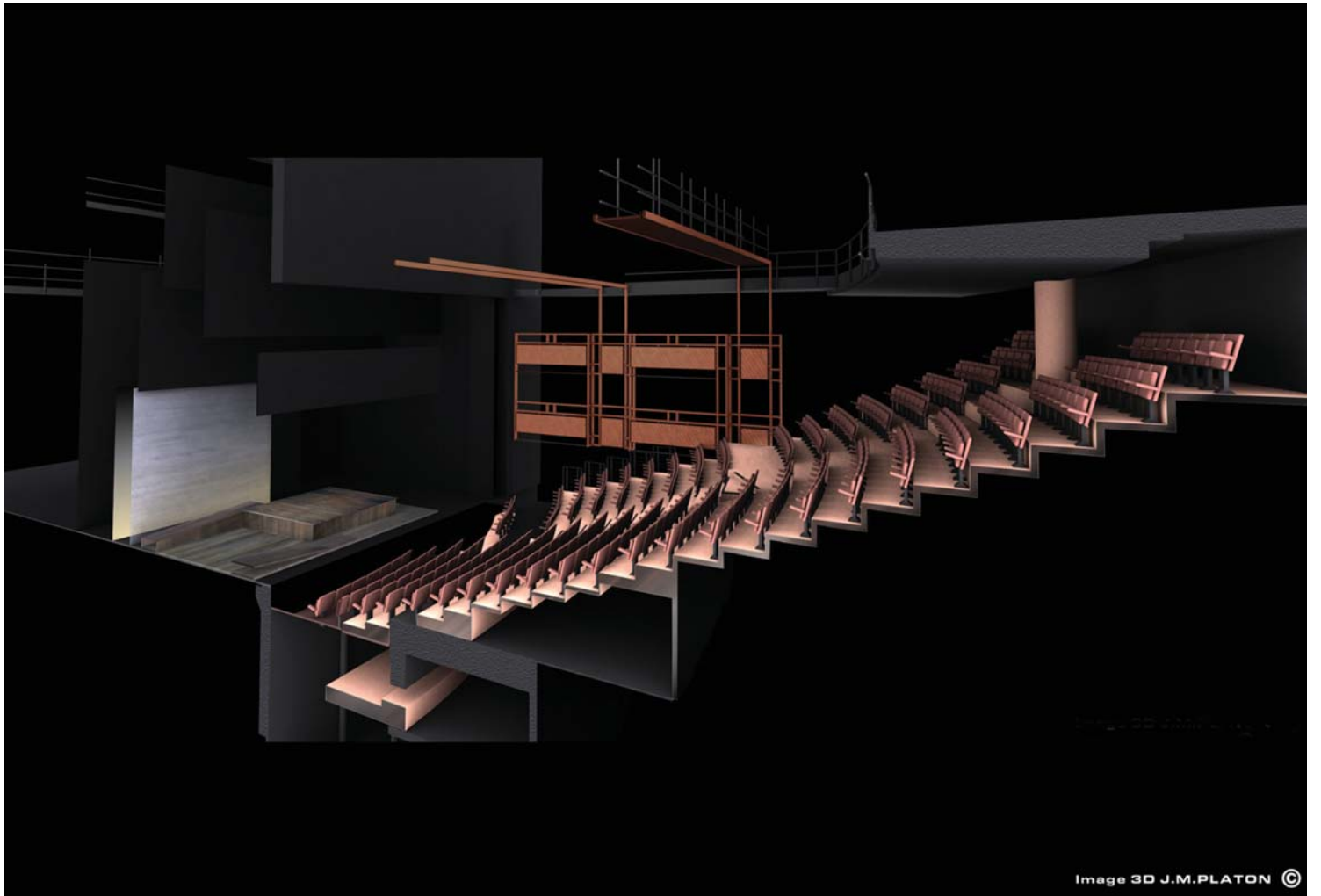
Le bâtiment a été conçu par les architectes Valentin Fabre et Jean Perrottet. On leur doit entre autre la conception du Théâtre de la Ville et de la grande salle du Théâtre National de Chaillot.

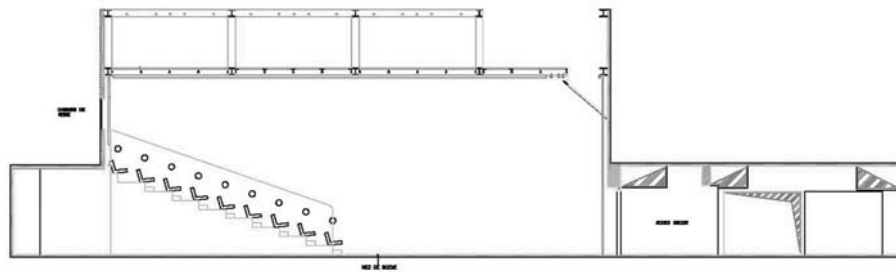
Sa façade de verre et ses nombreux espaces de circulation (coursives intérieures, passerelles) sont représentatifs de l'attachement du lieu à son ouverture sur le quartier et aux rencontres avec ses différents publics.

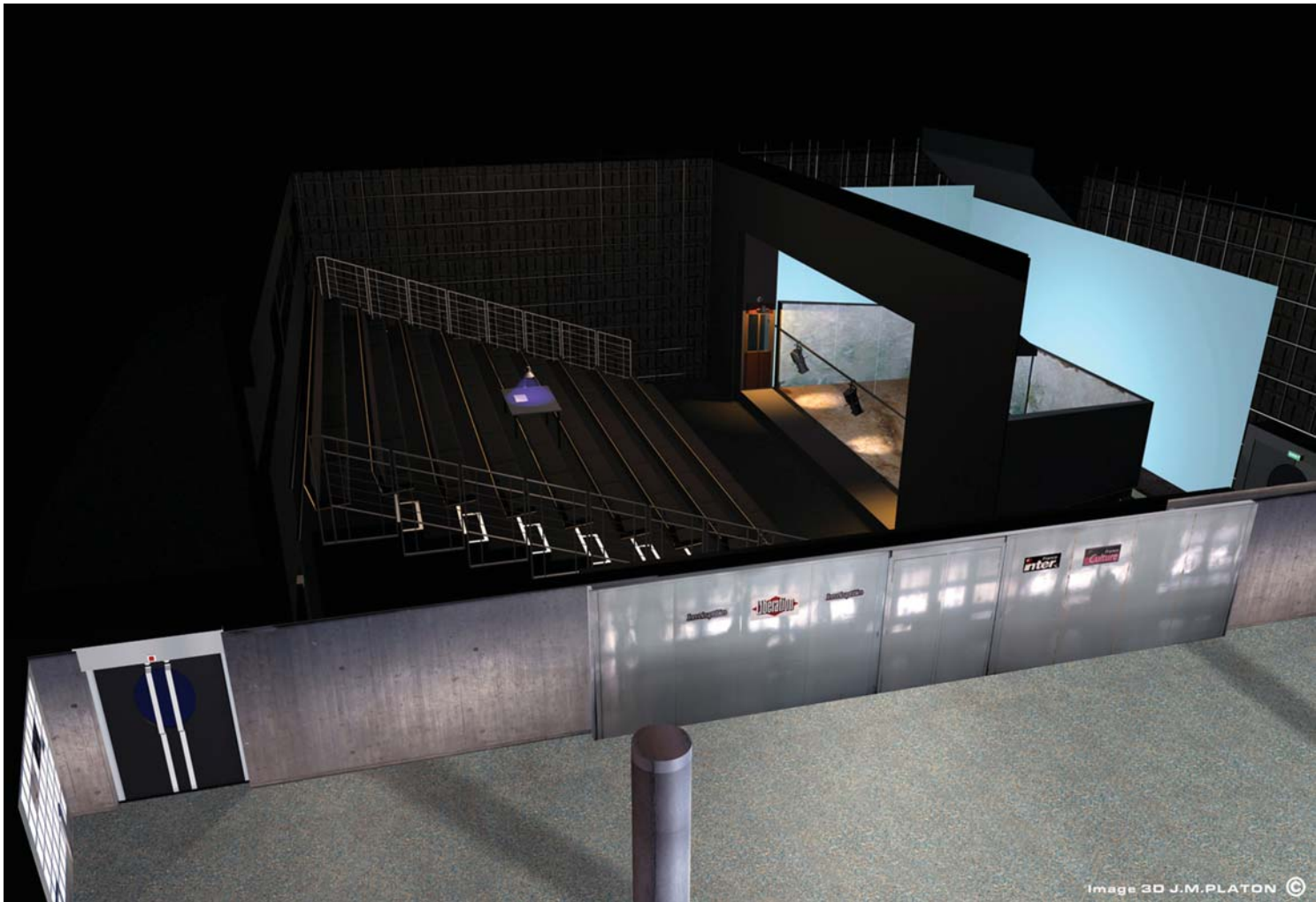
L'aspect "paquebot" du lieu, sa façade de verre de 12m de haut, le traitement brut du béton font du Théâtre National de la Colline un édifice représentatif de l'architecture contemporaine.











Alain Françon, directeur du théâtre, metteur en scène

Initié au théâtre par la Comédie de Saint-Étienne de Jean Dasté, Alain Françon prend le goût du travail d'équipe. Il crée le Théâtre Éclaté à Annecy, y monte entre autres Marivaux et Sade, Ibsen et Strindberg, O'Neill, Horvath, Brecht et Vinaver.

En 1989, il prend la direction du Centre dramatique national de Lyon - Théâtre du Huitième. Il y monte notamment *La Dame de chez Maxim*, *Hedda Gabler*, *Britannicus*.

De 1992 à 1996, le Ministère de la culture lui propose de diriger le Centre dramatique national de Savoie (Annecy-Chambéry), où il met en scène *La Compagnie des hommes* de Bond, *La Mouette* de Tchekhov...

Pour le cinquantième Festival d'Avignon, Alain Françon présente dans la Cour d'honneur du Palais des Papes *Édouard II* de Marlowe, repris au Théâtre national de l'Odéon.

Le 12 novembre 1996 Alain Françon est nommé Directeur du Théâtre National de la Colline.

| | |
|------|---|
| 1997 | <i>Les Petites Heures</i> d'Eugène Durif <i>Dans la compagnie des hommes</i> d'Edward Bond (nouvelle version) |
| 1999 | <i>Les Huissiers</i> de Michel Vinaver <i>King</i> de Michel Vinaver <i>Le Chant du Dire-Dire</i> de Daniel Danis |
| 2000 | <i>Café</i> d'Edward Bond |
| 2001 | <i>Le Crime du XXI^{ème} siècle</i> d'Edward Bond <i>Visage de feu</i> de Marius von Mayenburg |
| 2002 | <i>Les Voisins</i> de Michel Vinaver (nouvelle version) <i>Skinner</i> de Michel Deutsch |
| 2003 | <i>Petit Eyolf</i> de Henrik Ibsen <i>Si ce n'est toi</i> d'Edward Bond |
| 2004 | <i>Katarakt</i> de Rainald Goetz <i>Petit Eyolf</i> de Henrik Ibsen (reprise) <i>Ivanov</i> d'Anton Tchekhov |
| 2005 | <i>Si ce n'est toi</i> d'Edward Bond (reprise) <i>e</i> de Daniel Danis |

« Je considère que l'état normal
d'un homme est d'être un original. »

Anton Tchekhov
extrait d'*Oncle Vania*

Être associé à la créativité, à l'innovation et à l'excellence

Soutenir des actions culturelles et sociales de proximité

En vous associant au Théâtre National de la Colline, vous soutiendrez la création à travers :

Le spectacle

Une équipe artistique de plus de 29 personnes, la création des costumes, de la lumière, du décor...
Votre entreprise associera son image à un spectacle médiatisé, innovant et moderne.

Les ateliers d'écriture

Ces ateliers sont proposés à un public issu d'associations à **vocation sociale et socioculturelle** des quartiers des arrondissements de l'Est-parisien.

La revalorisation personnelle d'un individu est une condition nécessaire à son insertion dans la société. L'atelier d'écriture permet d'accroître la capacité de chacun à écrire (maîtrise du vocabulaire, la syntaxe) et de renforcer son capital culturel.

À l'issue de la série d'ateliers, une lecture est organisée. Un petit livre regroupant les textes est publié.

La revue électronique : REVUE COLLINE . FR

Le Théâtre National de la Colline vient d'enrichir son projet artistique d'une revue électronique consacrée aux nouvelles écritures dramatiques, pour laquelle votre entreprise associera son image à des **outils technologiques et pédagogiques audacieux**.

Elle s'adresse aux spectateurs, mais aussi aux étudiants et aux chercheurs internationaux qui souhaitent avoir accès à des documents originaux et à des outils critiques susceptibles d'orienter leur recherche.

Le programme « Écritures en cours »

Une approche vivante des textes de théâtre contemporain à travers des comités de lecture et des ateliers dramaturgiques. Sous la direction d'un dramaturge, des lycéens lisent des textes sélectionnés par les lecteurs du Théâtre National de la Colline, rédigent des fiches de lecture, débattent autour des pièces, les analysent, et en proposent une mise en voix ou un travail dans l'espace.

Plus de 50 lycées de la région parisienne participent à ce programme. Votre entreprise sera **associée au déploiement actif de la formation et de la pédagogie**.



Des contreparties

Présence de votre entreprise et de votre logo sur tous nos documents de prospection :
Affiches, tracts, programmes, “lettre aux abonnés” mensuelle, cartons d’invitations (presse et professionnels),
dossiers de presse et communiqués, et notre site internet (plus de 18.000 visiteurs par mois).

D’autres contreparties sont également envisageables, avec des propositions personnalisées adaptées aux besoins de votre entreprise :

> **Soirées Privées** au sein du Théâtre National de la Colline :

Représentation du spectacle dans le Grand Théâtre (750 fauteuils)

Débats et rencontres avec l’équipe artistique

Cocktails et/ou dîners personnalisés.

> **Un Nouveau Support Multimédia** autour de la pièce comprenant une vidéo de la représentation, catalogues électroniques de photos, interviews exclusives, biographies...

> **Séminaire-Ateliers de Pratique de Théâtre** pour vos employés avec les meilleurs metteurs en scène actuels et des jeunes talents du théâtre contemporain (travail sur la confiance en soi, projet d’équipe, expression orale...)

> **Ateliers d’Écritures Dramatiques** encadrés par des auteurs du Théâtre National de la Colline et édition d’un recueil des textes écrits par vos employés.



Un avantage fiscal important

Le Théâtre National de la Colline, établissement public, est autorisé à recevoir des dons de mécénat.

Dans le cadre d'une opération de mécénat, le Théâtre National de la Colline vous délivre un reçu fiscal vous permettant de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés égale à 60% du montant du don. C'est-à-dire 60 000 euros pour un don de 100 000 euros.

La réduction d'impôt est plafonnée à 0.5% de votre chiffre d'affaires, mais en cas de dépassement du seuil, l'excédent peut être utilisé au cours des cinq prochains exercices.

De plus vous recevrez des contreparties (25% du don maximum) pour un montant de 25 000 euros.

La loi du 1^{er} août 2003 ouvre donc une large voie au mécénat d'entreprise **en doublant quasiment l'avantage fiscal** par rapport à la situation antérieure.





CONTRÔLE

VESTIAIRE

LIBRAIRIE

FOYER

Monia Triki responsable du mécénat | m.triki@colline.fr

Tel 33 (0)1 44 62 52 26 | Fax 33 (0)1 44 62 52 91

Théâtre National de la Colline | 15, rue Malte-Brun | 75020 Paris
www.colline.fr

© Photos, J. M. Platon, Théâtre National de la Colline, 2005.